

## Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 26 juin 1855

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Van Elewyck \[Forest\]](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation2 p. (8r, 9v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 26 juin 1855, consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettes/items/show/29546>

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 juin 1855](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)  
Lieu de destination Forest, Bruxelles (Belgique)

## Description

Résumé Sur la direction de l'usine Godin-Lemaire de Bruxelles. Godin annonce à Brullé qu'il ne peut pas se rendre à Bruxelles. Il résulte de la lettre que Brullé a écrite à Godin que Cador n'a pas déménagé : Godin désire avoir un logement à Forest pour lui et sa femme et presse Brullé de s'entendre avec Cador pour qu'il achève la clôture des écritures et effectue son déménagement. Godin demande à Brullé d'acheter du mobilier et du linge pour son appartement : un lit, un sommier élastique, une table de nuit, une commode, une table, une paire de draps, deux oreillers, un traversin, des rideaux. « Quant à la manière dont nous y vivrons, ne vous en préoccuez pas trop [...] Ma femme sait faire le pot-au-feu et nous avons une cuisinière. » Sur des questions financières, d'inventaire et de modèles d'appareils relatives à l'établissement de Forest. Dans le post-scriptum, Godin indique à Brullé qu'il faut envoyer sans tarder un huissier faire sommation à un monsieur Straus (?)

Notes Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 7/10 ».

Support Le début de la lettre est difficilement déchiffrable.

## Mots-clés

[Aliments](#), [Appareils de chauffage](#), [Déménagement](#), [Dessin](#), [Économie domestique](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Cador, Louis](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Van Elewyck \[Forest\]](#)

Lieux cités

- [Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Forest, Bruxelles \(Belgique\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Brullé, Alexandre (1814-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriériste
- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

Biographie Éditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'[Adèle Augustine Brullé-Tardieu](#). Godin confie en 1855 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de

Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par [Eugène André](#) à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

---

NomLemaire, Sophie Esther (1819-1881)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieNée en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, [Émile Caius \(1840-1888\)](#). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de [Godin-Lemaire](#) jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

---

NomVan Elewyck [Forest]

GenreHomme

Pays d'origineBelgique

ActivitéEmployé/Employée

BiographieEmployé belge des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire à Forest-lez-Bruxelles (Bruxelles, Belgique) de 1853 à 1856.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 18/10/2023

---

Genève le 26 juillet 1835 8

Mon cher Monsieur Brûlé

Y suis dans l'impossibilité de me rendre à  
Genève pour parler des opérations que je  
vous évoquais lorsque vous me déclarez fait progrès  
dans vos études. Je vous rappelle ce qu'elles me  
ont donné de résultats. Lorsque j'ai été dans  
l'obligation d'abandonner mes cours aussi au  
delà des matières premières qui se rattachent à la  
spécification, c'est à dire à l'application des théories qui  
se sont formées dans les séances de  
la compagnie d'assurances que je leur  
ai fait faire. Si j'avais pu faire quelques  
avances à l'actuaire j'aurais pu faire quelques approximations  
assez exactes à l'assurance vie pour permettre une base solide  
des opérations que j'entreprends tout à fait sans  
lesquelles il n'y aurait pas de résultat que je puisse donner. Je  
n'aurais pas pu faire un investissement puisque  
je n'aurais pas pu faire assez d'approximations pour  
me donner une idée de l'avenir de mon capital  
et je n'aurais pas pu faire assez d'approximations pour  
me donner une idée de la probabilité ou  
la probabilité de cette idée. Je ne saurais quel sera  
ma plus grande et je ne saurais pas quelle sera  
l'heure à longue échéance où je ferai ces opérations à laquelle  
je devrai évidemment assister et protégerant contre les  
pertes que je ferai par ces opérations. Il me  
faudra pas plus de deux ou trois mois pour faire tout  
ce travail et après que la maison soit bâtie et  
qu'il y ait une surveillance qui doit être  
assurée sur la maison les intérêmes doivent être  
tous que il est tout fait et tous comblés et  
que pour que le tout se fasse il faut faire  
que l'assurance que je viens de faire  
soit à profit de mon premier voyage pour

deuxième étage faire et pour ce à la chose de  
ce possible je serais très plaisir que vous obtenez  
un bateau à bâbord ou à tribord et nulles en arrière  
et peut être comme il est fait il ne tiendra pas.  
tout propre mais dans bien peu de temps qu'il  
faut avoir une place à déposer où il se passe tout  
seulement le quartier de la maison dont nous y déposons  
nous ne pouvons pas trop nous faire faire une  
chambre soit faire le petit au bas et nous avons une chambre  
separation faite avec le reste de Montigny en occupant  
que l'inférieure p' rai que je puisse visiter p' ce bâti  
pas quel q' est alors à ce que je le fasse maintenant  
puisque vous allez payer toutefois

p' ce bâti que je visiterai à tel événement pour  
les 3h. 30 de faire le bateau mais le 13.12 de  
retourner mon bâti aux autres soit une partie que  
j'aurai fait subir la moitié restante de ce que  
faire d'autre devant mes invasions par moi p' ce  
rembourserai en ce bâti

indiquer mon bâti que j'aurai fait tout vous ayant  
tenu d'appeler mon bâti sur bâti bâti ou de  
dit les deux aussi bien en la plume qu'en le fait ornement  
d'Amsterdam qui a établi le prieur de la curie pour  
faire ce bâti pour vous en ces années.

je serai portez dans cette bâti le 14.12 car  
départ

trouvez en pas trop un bâti attendre votre réponse  
je vous renvoie en ambois le croquis des chambres de  
la spacieuse d' 11 ans de valorisées dont j'aurai  
été partenant ou de ce que vous nom le modèle p' que  
ainsi mettre le travail en train en même temps que  
je ferai le resto. Mais j'aurai pour que la  
maison soit promptement bâtie et que les bâts prennent  
une autre allure à qui resto à faire en tout être  
en obéissance à ce que je leur promets de dispositions  
nécessaires

agréer nos utiles amitiés

Yours très  
Garden

Vous me parlez dans este bâti  
on lui fait faire sommation par bâti sans plus tarder